

qui ont dominé les accords de réduction des forces terrestres et l'adoption de MPACS; ce sera certainement le cas en Europe, et peut-être dans de nouvelles régions (Asie-Pacifique, Amérique latine ou Nord circumpolaire). De nouvelles initiatives seront probablement prises à l'égard de la transformation de la défense par les parties en collaboration, des activités militaires maritimes ainsi que de la mise au point et de l'exportation de technologies militaires dangereuses (nucléaires, chimiques et biologiques). On peut s'attendre à ce que ces activités mettent plus en valeur les éléments suivants : un ensemble synergique de méthodes de surveillance faisant appel à divers types de moyens techniques nationaux et multilatéraux utilisés à distance; des mesures d'inspection sur

place détaillées mais soigneusement orientées; la surveillance de l'entreposage; et des mesures globales de facilitation, notamment l'échange d'information, les notifications, l'étiquetage, et une vaste gamme de mesures de renforcement de la confiance. Les normes relatives à la conformité et à la détection varieront vraisemblablement à l'intérieur d'une étroite marge selon le climat politique, mais l'élaboration de moyens (et d'organismes) de surveillance multilatéraux de bonne qualité facilitera la vérification, par tous les États participants potentiels, des accords de limitation des armements même les plus exigeants, et ce, d'une manière hautement satisfaisante.

